



Gonfreville l'Orcher, le 1^{er} février 2016

Jean-Paul LECOQ

Maire de Gonfreville l'Orcher
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Havraise

Nos Réf. : JPL/SG

M. LE YONDRE
Président du Conseil de Développement
du Grand Port Maritime du Havre
Terre-Plein de la Barre
CS 81413

76067 LE HAVRE CEDEX

Monsieur le Président,

Etant dans l'impossibilité d'assister à notre séance du 4 février, je souhaiterais, compte tenu du caractère d'urgence de cette situation, que la question de la fermeture de l'Hôtel des Gens de mer puisse être abordée afin de jeter les bases de propositions capables d'assurer sa pérennité.

Comment peut-on en effet imaginer que notre port, notre place portuaire, soit dépourvue à l'avenir d'une structure d'accueil des marins ?

Ces conditions d'accueil ne relèvent pas simplement à mon sens d'un devoir incombant à notre communauté maritime vis-à-vis des marins, en vertu d'ailleurs de la Convention internationale sur l'accueil des marins ratifié par notre pays.

Au-delà, elles contribuent à travers cet équipement, à l'image de notre port, du Havre en prolongeant une vieille tradition chère au cœur des hommes de la mer comme des havrais.

Le Conseil de surveillance n'a pas permis d'aboutir pour l'heure à une solution viable. Je me propose de le relancer. Toutefois, le concours à cet effet de notre Conseil de développement me paraît indispensable.

Dans cette attente, et vous priant de bien vouloir excuser mon absence,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de toute ma considération.



Jean-Paul LECOQ